Séance extraordinaire du 18 octobre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Scott, tenue au 1070, route du Président-Kennedy, le 18 octobre 2023 à 17h30 sous la présidence de Clément Marcoux maire.

À cette séance extraordinaire sont présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

Monsieur Frédéric Vallières(absent)	Monsieur Ghislain Lowe (absent)
Monsieur Clément Roy	Monsieur Pierre-Luc Langevin
Monsieur Johnny Carrier	Scott Mitchell

Monsieur Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la loi. Le maire procède à l'ouverture de l'assemblée.

6387-10-23 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre-Luc Langevin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, celui-ci ne pourra être modifié en raison des absences.

- Adoption du règlement numéro 479-2023 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1
- Embauche d'un employé au service des travaux publics
- Embauche d'un employé aux communications et service aux citoyens
- Retardement des travaux dans la 10^{e} Rue
- Embauche d'un pompier
- Invitation à la grande semaine des tout-petits

6388-10-23
Adop. règl. no. 479-2023

Adoption du règlement numéro 479-2023 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité civile prévoit que toute municipalité locale doit assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent adopter un règlement par lequel elles imposent, pour chaque numéro de téléphone, une taxe payable mensuellement par les clients des services téléphoniques;

ATTENDU QUE la révision de la taxe municipale pour le 9-1-1 en raison de l'évolution normale des dépenses des centres d'appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QU'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Scott modifie le règlement 249 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

QUE ledit règlement fait partie intégrante de la présente comme si au long reproduit. Et que le règlement sera déposé dans le livre des règlements de la Municipalité suite à son adoption.

6389-10-23 **Embauche d'un employé au service des travaux publics**

CONSIDÉRANT le manque de personnel aux Services des travaux publics et que la municipalité a besoin d'un journalier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'embauche de Rodolphe Tousignant à titre d'opérateur à temps plein au Service des travaux publics.

6390-10-23 **Embauche d'un employé aux communications et service aux citoyens**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'ouverture d'un poste d'agent service aux citoyens;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'embauche de Claudia Vallée à titre d'agente aux communications et service aux citoyens.

6391-10-23 **Retardement des travaux dans la 10e Rue**

CONSIDÉRANT l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet soutien pour la réalisation des travaux dans la 10e Rue dont les travaux doivent se réaliser d'ici le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'un délai supplémentaire est requis pour la demande d'autorisation ministérielle afin de modifier l'exutoire pluvial.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut se permettre de perdre cette subvention;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de déposer une demande de prolongation pour la réalisation des travaux jusqu'en décembre 2024.

6392-10-23 **Embauche d'un pompier**

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a besoin de nouveaux pompiers et a reçu la candidature de Monsieur Hugo Nadeau;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'engagement de Monsieur Hugo Nadeau à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de Scott.

6393-10-23 **Invitation à la grande semaine des tout-petits**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une invitation pour se joindre à la Grande Semaine des tout-petits en faisant la levée de leur drapeau;

CONSIDÉRANT QUE cette occasion a pour but de faire respecter les droits des tout-petits, peu importe son genre, ses parents, son origine, sa culture, son lieu de naissance, son milieu de vie, sa langue, sa religion ou son état de santé mental et physique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil ne participera pas à la Grande Semaine des tout-petits.

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Pierre-Luc Langevin à 18h53.

Clément Marcoux, maire Michel Lefebvre, dir. gén. & gref.-trés.